

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 25172

Intitulé

Licence : Licence Sciences pour la santé (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université des Antilles, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université de Lorraine, Université Paris Descartes - Paris 5, Université Paris Diderot - Paris 7, Université de Rouen, Université Clermont Auvergne, Sorbonne université, Université de Caen Normandie, Université de la Rochelle, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Lille	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

112 Chimie-biologie, biochimie, 118 Sciences de la vie, 331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Production et diffusion de produits de santé et maîtrise des risques environnementaux -Conception et formulation de produits de santé et de soins corporels dans un contexte de développement durable
- Évaluation et gestion des risques environnementaux et sanitaires
- Management de projet et planification opérationnelles des études en santé et en environnement
- Recueil et gestion de données
- Assistance à une activité de recherche fondamentale ou appliquée
- Mobiliser les concepts scientifiques de l'étude cellulaire et moléculaire permettant d'avoir accès aux problématiques les plus actuelles de la biologie moderne.
- Identifier et situer les bases de l'organisation et du fonctionnement du vivant dans ses aspects développementaux et évolutifs.
- Mobiliser les bases de la physiologie des grandes fonctions pour analyser une problématique de santé.
- Utiliser les principales méthodes analytiques de l'abord du vivant à l'échelon microscopique et macroscopique.

- Choisir et mettre en œuvre des outils théoriques permettant de s'appropriier les résultats des études expérimentales (approches statistiques, par exemple).
- Identifier et appréhender les bases du médicament et des produits de santé.
- Appréhender les définitions de la santé et identifier les facteurs qui l'influencent.
- Interpréter les données biologiques dans une perspective d'analyse des grandes régulations impliquant les différents systèmes sous tendant le fonctionnement des organismes et de leur métabolisme : système nerveux, système endocrinien, système immunitaire.
- Repérer des approches expérimentales répondant aux grands enjeux de l'abord du vivant.

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- A : Agriculture, sylviculture et pêche

- E : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

- Technicien/technicienne analyse-contrôle en industrie pharmaceutique
- Technicien/technicienne analyse-contrôle en industrie chimique
- Technicien/technicienne analyse-contrôle en industrie alimentaire
- Technicien/technicienne biologiste en laboratoire de contrôle en industrie
- Technicien/technicienne biochimiste en laboratoire de contrôle en industrie
- Visiteur/visiteuse pharmaceutique
- Galéniste Formulateur,
- Auditeur Qualité, Responsable de Production,
- Chargé d'Affaires réglementaires

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

D1405 : Conseil en information médicale

J1302 : Analyses médicales

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 25172 - Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les bases de l'organisation et du fonctionnement du vivant dans ses aspects développementaux et évolutifs.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et appréhender les bases du médicament et des produits de santé. • Appréhender les définitions de la santé et identifier les facteurs qui l'influencent. • Repérer des approches expérimentales répondant aux grands enjeux de l'abord du vivant.
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 25172 - Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les concepts scientifiques de l'étude cellulaire et moléculaire permettant d'avoir accès aux problématiques les plus actuelles de la biologie moderne. • Mobiliser les bases de la physiologie des grandes fonctions pour analyser une problématique de santé. • Utiliser les principales méthodes analytiques de l'abord du vivant à l'échelon microscopique et macroscopique. • Interpréter les données biologiques dans une perspective d'analyse des grandes régulations impliquant les différents systèmes sous tendant le fonctionnement des organismes et de leur métabolisme : système nerveux, système endocrinien, système immunitaire.
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 25172 - Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et mettre en oeuvre des outils théoriques permettant de s'approprier les résultats des études expérimentales (approches statistiques, par exemple).
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 25172 - Usages digitaux et numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 25172 - Exploitation de données à des fins d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

INTITULÉ	DESRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une argumentation avec esprit critique.
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 25172 - Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 25172 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 25172 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux

			<p>enseignements.</p> <p>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</p>
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <p>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</p> <p>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</p> <p>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</p>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <p>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</p> <p>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</p> <p>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <p>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</p> <p>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</p> <p>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</p>
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		<p>Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78</p>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- **Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence**
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Sorbonne Université, arrêté du : 29/07/2016
- Université Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Caen-Normandie, arrêté du : 07/02/2017
- Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018
- Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017
- Université des Antilles, arrêté du : 17/07/2017
- Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 17/10/2014
- Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 11/09/2014
- Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- **Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université Clermont Auvergne

Université de Lorraine

Université de Picardie Jules Verne - Amiens

Université de Rouen

Université des Antilles

Université Paris Descartes - Paris 5

Université Paris Diderot - Paris 7

Sorbonne Université

Université de Caen-Normandie

Université de La Rochelle

Université de Reims Champagne-Ardenne

Université de Lille

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :